

Avancement des technologies et de l'innovation dans le domaine de l'énergie : Collaboration stratégique accrue entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux



Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines
St. Andrews by-the-Sea, au Nouveau Brunswick
Août 2017

Avancement des technologies et de l'innovation dans le domaine de l'énergie : Collaboration stratégique accrue entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux

Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines

St. Andrews by-the-Sea, au Nouveau Brunswick

Août 2017



Also available in English under the title: Advancing Energy Technology and Innovation: Enhanced Strategic Collaboration between Federal, Provincial, and Territorial Governments

N° de cat. M4-159/2017-1F-PDF (En ligne)

ISBN 978-0-660-09145-7

Table des matières

Contexte.....	1
Initiatives de collaboration	2
Surveillance environnementale de la technologie d'énergie marémotrice	3
Sommet pancanadien sur la réduction de l'utilisation du diesel dans les collectivités éloignées	4
Alberta Carbon Conversion Technology Centre.....	5
Démonstration d'infrastructures de recharge intelligentes et intégrées de nouvelle génération pour véhicules électriques.....	6
Approche axée sur le développement durable visant à améliorer la sécurité énergétique	7
Nouveau procédé d'extraction par solvant à chaud.....	8
Collaboration internationale au moyen de Mission Innovation	9
Collaboratoire Alberta-Canada pour la recherche et la technologie en matière d'énergie propre	10
Principales observations	11

Contexte

La Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines (CMEM) est une rencontre annuelle des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) chargés des portefeuilles de l'énergie et des mines pour déterminer comment encourager une industrie responsable et concurrentielle qui contribue au développement durable des collectivités locales et de l'ensemble du Canada. Au cours de ces rencontres, les ministres discutent des priorités communes concernant une action collaborative qui vise à faire progresser le développement énergétique et minier dans tout le pays.

La collaboration en recherche, développement et démonstration (R-D et D) des technologies énergétiques joue un rôle important dans l'avancement de l'innovation dans le secteur de l'énergie au Canada. Les gouvernements FPT ont un intérêt commun dans la collaboration concernant l'innovation dans la technologie énergétique en vue d'accélérer la transition vers une économie à plus faibles émissions de carbone et de rehausser la compétitivité du secteur énergétique du Canada.

Le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques renforce l'intérêt commun entre les gouvernements à travailler ensemble à une transition vers une économie durable à faibles émissions de carbone. Le Cadre pancanadien est un plan collectif établi par le gouvernement du Canada et la plupart des provinces et territoires et qui indique comment les gouvernements FPT collaboreront pour favoriser la croissance propre et pour s'attaquer à la question des changements climatiques, y compris les technologies et l'innovation dans le domaine de l'énergie. Fondé sur l'Accord de la COP21 conclu à Paris, le Cadre pancanadien est un engagement face au monde que le Canada fera sa part en ce qui concerne les changements climatiques, de même qu'un plan visant à répondre aux besoins des Canadiens.

Le Groupe de travail sur la technologie énergétique (GTTE) de la CMEM appuie l'avancement des technologies et de l'innovation dans le domaine de l'énergie par la collaboration à la R-D ET D en matière de technologie énergétique. Pour la CMEM 2016, le GTTE a préparé un rapport sur la collaboration FPT à l'intention des ministres de l'Énergie et des Mines, y compris les défis que la collaboration doit surmonter, les pratiques exemplaires et les leçons apprises en vue d'encourager la collaboration entre compétences.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont élaboré des initiatives de collaboration stratégique concernant les technologies et l'innovation dans le domaine de l'énergie inspirées par ces pratiques exemplaires et leçons apprises. Beaucoup de ces initiatives ont été exécutées avec le financement du budget fédéral 2016 qui a apporté un soutien appréciable aux technologies et à l'innovation dans le domaine de l'énergie.

Le présent rapport décrira certaines des collaborations FPT stratégiques qui ont été lancées depuis la CMEM 2016. Il a pour but d'exposer des formes de collaboration nouvelles et innovatrices afin d'inspirer d'autres activités de collaboration impliquant les gouvernements FPT et d'autres parties concernées à l'avenir.

Initiatives de collaboration

Les projets suivants sont des exemples de récentes collaborations concernant les technologies et l'innovation dans le domaine de l'énergie entre Ressources naturelles Canada (RNCan), les gouvernements provinciaux et territoriaux et, dans certains cas, d'autres ministères fédéraux et partenaires de différentes compétences. Ces exemples donnent une idée des mécanismes efficaces de collaboration que les gouvernements FPT peuvent mettre en place à l'avenir.



Surveillance environnementale de la technologie d'énergie marémotrice

Description du projet

Lieu : Halifax, Nouvelle-Écosse

Financement : 1,5 M \$ (1 M \$ provenant du Programme

Cette initiative de collaboration a pour but de cerner et d'appuyer la recherche sur les technologies et approches innovatrices qui contribueront à la surveillance environnementale dans les milieux marins. Plus précisément, les efforts se concentreront sur la collecte de données touchant l'évaluation des effets des turbines marémotrices sur les milieux biologiques et physiques dans la baie de Fundy.

Le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse lancent un appel conjoint de propositions de collaboration sous la direction d'une société canadienne dans le domaine des technologies de la surveillance environnementale, de la détection et de l'imagerie, en vue d'améliorer la surveillance des effets environnementaux des turbines marémotrices. En sollicitant conjointement des propositions, RNCAN, le ministère de l'Énergie de la Nouvelle-Écosse et l'OERA pourront mobiliser leurs ressources mutuelles et soulager les promoteurs de l'obligation d'utiliser des fonds distincts.

Le projet sera administré par un comité de sélection et de gestion de projet dirigé par l'OERA et constitué de membres des partenaires engagés.

Appels conjoints

Les appels conjoints – une forme de collaboration stratégique entre différents paliers de gouvernement et des partenaires de l'industrie, permettent aux partenaires de mobiliser les fonds et l'expertise de chacun d'entre eux et ainsi répondre à une priorité commune en soutenant des projets multiples.

Les gouvernements FPT peuvent recourir à diverses structures d'appels conjoints. Aux fins de ce projet, l'étendue de l'appel a été approuvée par les partenaires engagés, et le financement et le pouvoir de décider des projets ont été transférés à l'OERA.

Partenaires

Ressources naturelles Canada; ministère de l'Énergie de la Nouvelle-Écosse; Offshore Energy Association of Nova Scotia (OERA)

Ce projet est également soutenu par le ministère de l'Énergie de la Colombie-Britannique qui recherche également l'établissement d'une technologie d'énergie des marées et des vagues. Le protocole d'entente du ministère de l'Énergie et des Mines de la C.-B. avec la Nouvelle-Écosse a pour but de soutenir la recherche et l'élaboration de la technologie et de créer une voie de réglementation et d'autorisation touchant de nouveaux projets.

Résultats escomptés

L'objectif suprême de la recherche est de réduire l'incertitude et le risque lié aux investissements, d'abaisser le coût de l'électricité marémotrice et de favoriser l'exploitation responsable des ressources marines. Cette initiative fera appel à des correctifs à diverses lacunes en matière de technologies et de connaissances fondamentales et réglera des questions critiques communes aux différentes technologies de conversion à l'énergie marémotrice.



Sommet pancanadien sur la réduction de l'utilisation du diesel dans les collectivités éloignées

Description du projet

Lieu : Winnipeg, Manitoba

En 2016, le gouvernement fédéral a été invité à participer à des éléments sélectionnés de la Stratégie canadienne de l'énergie (SCE) sous la direction provinciale, dont l'un consiste à étudier les moyens de réduire l'utilisation du diesel dans les collectivités éloignées. En automne 2016, le gouvernement fédéral a collaboré avec le Groupe de travail sur la SCE à la réduction de l'utilisation du diesel dans les collectivités éloignées, afin de planifier et d'organiser un sommet pancanadien à Winnipeg, Manitoba (16-18 janvier 2017). Le Sommet est un effort conjoint des 10 provinces et territoires participant au Groupe de travail sur la SCE dans les collectivités éloignées, de même que du gouvernement fédéral. RNCan et les provinces et territoires ont financé le Sommet et toutes les parties concernées ont contribué à l'organisation de l'événement.

Le Sommet a fourni une tribune à plus de 150 intervenants de tous les paliers de gouvernement, des communautés autochtones, de l'industrie, des services publics et du milieu universitaire pour discuter et échanger des idées quant à la façon dont les gouvernements peuvent abattre les obstacles et promouvoir la réduction de l'utilisation du diesel dans les collectivités éloignées. Des exposés et des affiches sur le développement de l'énergie propre et sur les leçons apprises dans les collectivités éloignées de tout le Canada ont été présentés au Sommet.



Partenaires

Ressources naturelles Canada; Affaires autochtones et du Nord Canada; gouvernement de la Colombie-Britannique (C.-B.); gouvernement de l'Alberta; gouvernement de la Saskatchewan; gouvernement du Manitoba; gouvernement de l'Ontario; gouvernement du Québec; gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador; gouvernement du Yukon; gouvernement des Territoires du Nord-Ouest; gouvernement du Nunavut

Résultats escomptés

L'objectif suprême du Sommet est de promouvoir la réduction de l'utilisation du diesel dans les collectivités éloignées et du Nord par diverses mesures, y compris la démonstration et le déploiement de solutions de remplacement en matière d'énergie renouvelable et à faibles émissions de carbone. À l'avenir, il y aura de nombreuses occasions de collaboration FPT concernant les technologies et l'innovation dans le domaine de l'énergie à l'appui des collectivités éloignées.

Un rapport sur le Sommet, comprenant des recommandations sur les moyens de réduire l'utilisation du diesel dans les collectivités éloignées, sera déposé au Conseil de la fédération en juillet 2017 à l'intention des premiers ministres.

Alberta Carbon Conversion Technology Centre

Description du projet

Lieu : Calgary, Alberta

Financement : Total de 22 M \$ (jusqu'à 10 M \$ provenant du Programme d'innovation énergétique de RNCAN, jusqu'à 10 M \$ provenant du gouvernement de l'Alberta)

L'Alberta Carbon Conversion Technology Centre est un projet de démonstration réalisé en collaboration par RNCAN et le gouvernement de l'Alberta, cofinancé par le Programme d'innovation énergétique de RNCAN et par InnoTech Alberta. Le Centre mettra à l'essai et perfectionnera les technologies innovatrices de captage et d'utilisation du carbone à une échelle quasi commerciale en se servant du gaz de combustion produit par la combustion du gaz naturel - une capacité actuellement inexistante en Amérique du Nord.



Opérée par Innotech Alberta, cette installation sera en mesure de mettre à l'essai des technologies en utilisant entre 1 et 25 tonnes de CO₂ par jour et comprendra 5 postes d'essai distincts pour les essais simultanés des technologies. Ce centre est indispensable pour accélérer le développement des technologies de réduction des gaz à effet de serre (GES) provenant de sources industrielles canadiennes, et facilitera l'adoption industrielle de procédés viables de fabrication de produits intéressants sur le plan commercial à partir de CO₂.

Cofinancement

Le cofinancement est une autre forme de collaboration stratégique entre différents paliers de gouvernement et l'industrie, où les ressources combinées convergent vers un projet particulier d'intérêt mutuel, comme réduire le risque et créer une grappe technologique dans un domaine renforçant l'avantage canadien.

Partenaires

Ressources naturelles Canada; InnoTech Alberta; ministère du Développement économique et du Commerce, gouvernement de l'Alberta; Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA) participants (ConocoPhillips Canada; Canadian Natural Resources Limited; Nexen Energy ULC; Cenovus Energy Inc.; Devon Canada; Suncor Energy; Shell); Shepard Energy Centre (ENMAX Corporation et Capital Power)

Résultats escomptés

L'établissement de ce centre permet de créer une grappe technologique axée sur le captage et l'utilisation du carbone, d'attirer des technologies du monde entier aux fins de mise à l'essai dans l'installation et d'encourager des entreprises œuvrant dans ce domaine à s'établir près de l'installation.

On s'attend à ce que ce centre fasse avancer les technologies qui évolueront du stade de démonstration jusqu'au déploiement commercial, ce qui permettra en fin de compte de :

- Réduire les coûts de gestion du CO₂ et les émissions de CO₂;
- Relier l'expertise locale aux entreprises technologiques et aux clients industriels;
- Démontrer le leadership mondial du Canada au chapitre de la gestion du CO₂;
- Créer des possibilités mondiales d'exportation des technologies de captage et de conversion du carbone pour les entreprises canadiennes;
- Créer des emplois locaux.

Démonstration d'infrastructures de recharge intelligentes et intégrées de nouvelle génération pour véhicules électriques

Description du projet

Lieu : Divers emplacements au Canada

Financement : Total de 16,9 M \$ (6,7 M \$ provenant du

Ce projet de démonstration est une collaboration entre RNCan, le gouvernement du Québec et plusieurs partenaires. RNCan, au moyen du Programme d'innovation énergétique, a apporté une contribution de 6,7 M \$ au projet cofinancé qui a également obtenu un soutien financier d'AddÉnergie, le principal promoteur du projet, du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, et d'autres partenaires privés.

L'objectif est de développer des technologies avancées, des modèles d'affaires et de meilleurs postes de recharge pour véhicules électriques au Canada.



Plusieurs activités sont planifiées dans le cadre de ce projet, dont :

- Le développement de la prochaine génération de bornes de recharge rapides pour véhicules électriques, qui permettra de s'adapter à l'augmentation de véhicules électriques offerts aux consommateurs d'ici les cinq prochaines années.
- Le développement d'un nouveau modèle d'affaires qui permettra aux Canadiens et aux entreprises d'accéder à des services de recharge sous forme d'abonnement mensuel, sans devoir investir dans une infrastructure de recharge.
- L'implantation des bornes de recharge spécialement adaptées à l'installation en bordure de rue dans cinq grandes villes canadiennes.

Partenaires

Ressources naturelles Canada; AddÉnergie Technologies Inc.; gouvernement du Québec (ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation); NB Power; NS Power; PowerStream; Hydro-Québec; Hydro-Joliette; Centre de Gestion de l'équipement roulant du Québec; FleetCarma

Résultats escomptés

Le projet permettra d'élaborer des technologies favorisant la commercialisation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques au Canada.

Le Canada en tirera finalement des avantages économiques et sociaux par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), la création d'emplois, l'acquisition d'une nouvelle expertise et le développement de technologies commercialisables à l'échelle internationale.



Approche axée sur le développement durable visant à améliorer la sécurité énergétique

Description du projet

Lieu : Nunatsiavut, Terre-Neuve-et-Labrador

En janvier 2017, le gouvernement du Nunatsiavut a publié son Plan de sécurité qui expose une approche axée sur le développement durable et proactif visant à répondre aux besoins en matière d'énergie et de sécurité de cinq communautés inuites du Labrador. Le Plan et la stratégie connexe de mise en œuvre valorisent grandement la participation inuite à la planification de l'énergie.

Le Plan repose sur les structures réglementaires et stratégiques qui régissent la planification de l'énergie dans la province. Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.) reconnaît qu'une politique énergétique durable et couronnée de succès exige le partenariat du gouvernement du Nunatsiavut dans les processus d'énergie et de planification. Par conséquent, le gouvernement de T.-N.-L. a collaboré avec plusieurs partenaires, dont RNCan et Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC), pour déterminer les possibilités d'appuyer le gouvernement du Nunatsiavut. RNCan et AANC contribuent à ces efforts à titre de membres du Groupe de travail sur la sécurité énergétique du Nunatsiavut.

La collaboration peut directement influencer sur la réalisation des objectifs établis dans le Plan, dont :

- Prévoir les tendances et les exigences à court terme et à moyen terme relativement à la demande d'énergie au Nunatsiavut;
- Étayer les impacts des contraintes d'approvisionnement en énergie produite par le diesel et de dépendance au diesel;

Partenaires

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador; gouvernement du Nunatsiavut; Ressources naturelles Canada; Affaires autochtones et du Nord Canada; NL Hydro

- Déterminer les options concernant des réductions de la demande d'énergie, une productivité accrue des systèmes au diesel et des systèmes de distribution de l'énergie, l'énergie renouvelable, etc., à court terme et à moyen terme;
- Réaliser des recherches et engager des discussions entre le gouvernement et les organismes partenaires et assurer une capacité et des fonds appropriés pour la mise en œuvre.

Résultats escomptés

Le Plan de sécurité énergétique du gouvernement du Nunatsiavut mentionne que « par la collaboration entre les collectivités, les gouvernements et les organismes responsables de l'énergie, un ensemble d'innovations touchant la stratégie, la planification et le système d'énergie peut être créé pour assurer un avenir énergétique plus durable pour les collectivités du Nord ».

Le gouvernement de T.-N.-L. travaillera en collaboration avec le gouvernement du Canada et le gouvernement du Nunatsiavut pour obtenir ces résultats.

Initiatives du budget fédéral 2016 et 2017 pour lesquels les promoteurs peuvent faire une demande à l'appui du Plan (sous réserve d'un processus de sélection fondé sur le mérite) :

- Programme ARDEC Nord : 10,7 M \$ sur deux ans pour mettre en œuvre des projets d'énergie renouvelable dans des collectivités autochtones et du Nord hors réseau.
- Se préparer aux changements climatiques dans le Nord : 21,78 M \$ sur cinq ans pour aider les collectivités autochtones et du Nord à s'adapter aux effets des changements climatiques.
- Infrastructure verte : 220 M \$ pour réduire l'utilisation du diesel dans les collectivités rurales et du Nord.

Nouveau procédé d'extraction par solvant à chaud

Description du projet

Lieu : **Projet Foster Creek, Alberta**

Financement : **Total de 23,2 M \$ (7,5 M \$ provenant du Programme d'innovation énergétique de RNCan)**

Cette démonstration de technologie de solvant à chaud au projet Foster Creek en Alberta est une initiative de Cenovus FCCL qui est soutenue par un cofinancement de RNCan, au moyen du Programme d'innovation énergétique, et d'Alberta Innovates, une société financée par des fonds publics. Le Programme d'innovation énergétique versera 7,5 M \$ en contribution aux coûts globaux de projet de 21,2 M \$, avec une importante contribution provenant d'Alberta Innovates.



Le projet fera la démonstration d'un procédé amélioré de récupération du bitume impliquant l'injection conjointe de vapeur et de solvant dans la production in situ de drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV). Le projet permettra de déterminer l'efficacité de l'injection conjointe de vapeur et de solvant en ce qui a trait à la quantité de pétrole récupérée, aux exigences en matière d'eau et de vapeur et à son incidence sur le ratio cumulatif vapeur/pétrole durant la production de bitume et sur les coûts du traitement de l'eau associés à la production de vapeur.

Partenaires

Ressources naturelles Canada; Cenovus FCCL Ltd.; Alberta Innovates; ConocoPhillips Canada

Résultats escomptés

En fin de compte, ce projet a pour but la démonstration d'un moyen d'accroître la compétitivité commerciale et le rendement environnemental en produisant du bitume plus efficacement et en abaissant les coûts de l'énergie, tout en diminuant l'utilisation d'eau et les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'industrie canadienne des sables bitumineux.

Si le projet de démonstration réussit et qu'il est ensuite mis en œuvre, le ratio vapeur/pétrole et l'intensité connexe des émissions de GES des activités in situ liées aux sables bitumineux pourraient être fortement réduits en diminuant les émissions de GES et en rendant les nouveaux projets in situ plus économiques en raison d'exigences moindres en matière de capital associées à la réduction des coûts de traitement de l'eau et de production de vapeur.

Collaboration internationale au moyen de Mission Innovation

Description du projet

Lieu : Divers emplacements au Canada

À la CMEM 2016, les ministres se sont engagés à explorer les mécanismes et les occasions pour les provinces et les territoires de collaborer dans des tribunes internationales, y compris Mission Innovation (MI).

En novembre 2016, en marge de COP22, les pays membres de MI ont lancé sept « Défis d'innovation » :

1. Défi d'innovation - Réseaux intelligents
2. Défi d'innovation - Accès hors réseau à l'électricité
3. Défi d'innovation - Captage du carbone
4. Défi d'innovation - Biocarburants durables
5. Défi d'innovation - Conversion de la lumière solaire
6. Défi d'innovation - Matériaux utilisés dans les énergies propres
7. Défi d'innovation - Chauffage et climatisation abordables des bâtiments

Par ces défis, les membres de MI cherchent à encourager l'engagement de la communauté mondiale de la recherche, de l'industrie et des investisseurs, tout en établissant de nouvelles collaborations entre les membres de MI.

RNCan, chef de file du Canada à MI, s'est engagé avec les provinces et les territoires, par le Groupe de travail sur la technologie énergétique de la CMEM, à cerner les occasions de participation aux défis de MI. Cet engagement a permis de relier certaines provinces et territoires aux chefs de file canadiens des défis, et des connexions continueront de s'établir à mesure que l'intérêt se manifeste.

MISSION INNOVATION
Accélérer la révolution vers l'énergie propre

Partenaires

Ressources naturelles Canada; Conseil national de recherches; divers gouvernements provinciaux et territoriaux

Résultats escomptés

Les plans de travail pour chaque défi d'innovation sont approuvés par les ministres à la rencontre ministérielle de MI à Beijing en juin 2017.

Dans le cadre de la rencontre ministérielle, un Théâtre Innovation était organisé pour montrer les inspirations et les innovations originales et potentiellement révolutionnaires en matière d'énergie propre. Les provinces et les territoires ont aidé le gouvernement fédéral à joindre les entreprises canadiennes dans leurs compétences pour s'assurer qu'elles étaient informées de cet événement et pour déterminer leur intérêt à y participer.



Les gouvernements FPT travaillant ensemble dans les tribunes internationales, comme MI, seront essentiels pour améliorer les partenariats et la collaboration concernant les enjeux énergétiques internationaux et ainsi ouvrir de nouveaux marchés et positionner le Canada comme chef de file mondial en matière d'énergie.

Collaboratoire Alberta-Canada pour la recherche et la technologie en matière d'énergie propre

Description du projet

Lieu : Alberta

Signé par le ministre des Ressources naturelles de RNCan, Jim Carr, et le ministre du Développement économique et du Commerce de l'Alberta, Deron Bilous, le 13 février 2017, le protocole d'entente (PE) entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Alberta améliorera la collaboration FPT concernant l'exploitation plus durable des sables bitumineux et la recherche ainsi que les technologies et la recherche en matière d'énergie propre destinées à lutter contre les changements climatiques et la pollution en vue d'une économie axée sur une croissance propre.



Le présent PE repose sur un PE précédent entre les gouvernements du Canada et de l'Alberta signé en 2012 et qui favorisait les technologies nouvelles et améliorées relatives aux sables bitumineux. Ce nouveau PE élargit la portée de la collaboration pour inclure les technologies propres hors du secteur des sables bitumineux en se concentrant sur les quatre domaines suivants :

- Ressources naturelles plus propres;
- Bio-industrie;
- Efficacité énergétique et performance environnementale;
- Transformation du mixte énergétique.

Partenaires

Gouvernement du Canada (Ressources naturelles Canada); gouvernement de l'Alberta

Résultats escomptés

On prévoit que le présent PE :

- facilitera la planification stratégique et les discussions sur le financement dans le cadre du programme de l'énergie propre;
- harmonisera les efforts du Collaboratoire avec les stratégies, les innovations et la R-D en matière d'énergie de l'Alberta et du Canada à l'appui des politiques et des priorités relatives à l'énergie et aux changements climatiques;
- assurera l'exploitation de la pleine capacité de développement de la recherche et de la technologie de l'Alberta et des laboratoires de CanmetÉNERGIE de RNCan;
- renforcera la capacité de collaboration dans le cadre de projets de recherche transformationnelle, de mise à l'échelle et de démonstration dans les domaines ciblés.

Précisément, à court terme, le PE permettra de financer jusqu'à quatre projets par les gouvernements du Canada et de l'Alberta. À long terme, le but est de soutenir la transition de l'Alberta vers une économie circulaire à faibles émissions de carbone, et de tirer parti des possibilités de conception de nouveaux produits et services technologiques ouvrant des débouchés mondiaux.

RNCan et le gouvernement de l'Alberta travaillent déjà en étroite collaboration sur des projets connexes, dont le Carbon Conversion Technology Centre.

Principales observations

Tandis que les gouvernements FPT mettent en œuvre le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, de nombreuses occasions de collaboration concernant les technologies et l'innovation dans le domaine de l'énergie se présenteront. Au moyen du Cadre pancanadien, le gouvernement du Canada et la plupart des provinces et territoires ont soulevé l'importance de la collaboration et déterminé les secteurs potentiels appelant à travailler ensemble pour améliorer la R-D et D en matière de technologie énergétique.

Jusqu'à présent, les mécanismes de collaboration nouveaux et innovateurs, souvent soutenus par un financement provenant du budget fédéral 2016, ont produit une meilleure collaboration concernant les technologies et l'innovation dans le domaine de l'énergie entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires. La mise en œuvre d'initiatives de collaboration stratégique entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, comme le cofinancement ou les appels conjoints, a assuré le succès de nombreux projets de R-D et D en matière de technologie énergétique au Canada, outre les initiatives décrites dans le présent rapport.

Les initiatives de collaboration stratégique sont un moyen efficace de promouvoir les intérêts communs. Par exemple, les collaborations résultant d'initiatives d'appels conjoints et de cofinancement permettent aux gouvernements FPT, de même qu'aux partenaires de l'industrie, de mobiliser leur expertise et leurs ressources mutuelles pour répondre à une priorité commune, qu'un projet spécifique soit en jeu ou non. Outre la mobilisation de leur expertise et leurs ressources mutuelles, les gouvernements FPT et les promoteurs de projets tirent de nombreux avantages à collaborer aux projets de R-D et D en matière d'énergie. Le lancement d'appels conjoints ou les projets de cofinancement garantissent l'harmonisation parmi les gouvernements FPT concernant la R-D et D en matière d'énergie, ce qui réduit donc l'éventualité de chevauchement des efforts. L'efficacité de la phase d'examen de projet et de diligence raisonnable peut également être accrue lorsque les ressources et les responsabilités sont partagées entre les gouvernements FPT. La collaboration améliore également le processus des promoteurs de projets puisqu'ils peuvent concentrer leurs efforts sur les demandes visant moins de programmes de financement et possiblement optimiser le soutien FPT pour un projet.

La collaboration stratégique entre les gouvernements FPT devient possible grâce à la plus grande flexibilité des processus et des programmes de financement. Le calendrier des programmes fédéraux et provinciaux ou territoriaux est important pour déterminer la disponibilité des fonds et la possibilité d'harmonisation entre les programmes afin de permettre le cofinancement de projets. De plus, pour répondre aux nouveaux mécanismes de collaboration, les gouvernements FPT ont dû ajuster les conditions régissant la façon dont les programmes peuvent être conçus et mis en œuvre, et ainsi leur permettre de travailler en plus étroite collaboration. La flexibilité est essentielle pour garantir que les partenaires sont en mesure de contribuer à divers stades d'un projet, comme définir la portée, examiner et sélectionner des projets et octroyer un financement. Dans le but de peaufiner les moyens innovateurs de collaborer, il est important de continuer d'explorer des façons d'ajuster et d'accroître la flexibilité de ces conditions.

On encourage les gouvernements FPT à chercher des occasions de collaborer concernant les technologies et l'innovation dans le domaine de l'énergie. Il est important de noter que les collaborations stratégiques s'étendent au-delà des appels conjoints et des mécanismes de cofinancement et que toute forme de collaboration stratégique est encouragée. On espère que les exemples de mécanismes de collaboration offerts dans le présent rapport susciteront l'intérêt et aboutiront à des initiatives de plus grande collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à l'avenir.

La mise en œuvre continue du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques offrira de nombreuses occasions d'établir des collaborations stratégiques. Les initiatives du budget fédéral 2017 soutiendront les technologies et l'innovation dans le domaine de l'énergie en répondant à diverses priorités qui ont été identifiées dans le Cadre pancanadien comme secteurs d'intérêt mutuel pour les gouvernements FPT. Les gouvernements FPT auraient avantage à miser sur ces occasions d'accélérer l'avancement des technologies et de l'innovation dans le domaine de l'énergie.

